

Quel impact pour la réforme du RSA ?

« Six premiers mois au bilan mitigé », titre L'Opinion qui relaie un document interne au ministère du Travail révélé la semaine dernière par AEFInfo et que le quotidien s'est procuré. Il précise la situation de 28 000 allocataires du RSA inscrits à France Travail dans une première vague de 18 territoires pilotes depuis le printemps de l'année dernière. Sur cet échantillon, un peu plus de 8 000 sont inscrits depuis plus de six mois. Parmi eux, moins de la moitié (42%) a eu accès à un emploi au bout de cette période, un taux comparable à celui observé pour l'ensemble des chômeurs. Mais seuls 16 % ont trouvé un emploi durable. Or, les demandeurs d'emploi dans leur globalité ont été 35 % à trouver un emploi durable au bout de six mois en 2023. Si l'écart semble important, pour Paul Bazin, directeur général délégué du nouveau Pôle emploi, ce résultat reste « très encourageant ». « L'impact sur l'insertion se regarde 12, 18 voire 24 mois plus tard. Ensuite, deux tiers de ces nouveaux inscrits sont au RSA depuis plus de deux ans, donc la difficulté d'insertion est très forte. Que leur accès à l'emploi durable prenne du temps, c'est parfaitement normal de mon point de vue », poursuit-il. Pourtant, le document explique que « tous ont bénéficié d'un diagnostic approfondi, d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à l'offre de solutions du territoire... ». Mais sur les 28 000 nouveaux inscrits via le RSA, seuls 8% ont eu une formation. « Tout le monde n'a pas besoin d'une formation pour accéder à l'emploi », défend Paul Bazin. Les immersions en entreprise n'ont toutefois profité qu'à 3% de l'échantillon. « Effectivement, trop peu de bénéficiaires du RSA en bénéficient. Nous en sommes à 200, 000 immersions de demandeurs d'emploi par an, nous devons renforcer le ciblage de ces immersions vers les bénéficiaires du RSA », reconnaît-il. Un nouveau bilan est prévu fin 2024. Au total, France Travail devrait gérer l'arrivée d'environ 1,2 million d'allocataires du RSA qui ne sont pas encore inscrits comme demandeurs d'emploi. (L'Opinion, p.6)